Grégoire le Grand

01 mai 2013
Print

oire le Grand (537-604) : la terre est commune à tous les hommes.

La terre est commune à tous les hommes et, par conséquent, les aliments qu'elle fournit, elle les produit pour tous communément. C'est donc à faux que se jugent innocents ceux qui réclament pour leur usage privé le don que Dieu fit pour tous. Ces hommes qui ne font point l'aumône des biens qu'ils ont reçus, se rendent coupables de la mort de leurs frères, en ce sens qu'ils laissent chaque jour périr à peu près autant d'hommes qu'ils retiennent par avarice de subsides nécessaires aux pauvres gens qui meurent de faim. C'est qu'en effet, quand njous donnons aux miséreux les choses indispensables, nous le leur faisons pas de largesses personnelles nous leur rendons ce qui est à eux. Nous rempllissons bien plus une devoir de justice que nous n'accomplissons un acte de charité.

Grégoire le Grand, *Le Pastoral*, 3, 21.

Trad. J. Boutet, Desclée de Brouwer, 1928, p. 195.

Tiré de Paul CHRISTOPHE, Les pauvres et la pauvreté. 1ère partie : des origines au XVe siècle, Paris, Desclée, 1985, p. 40.

URL source:https://www.fondationjeanrodhain.org/theologie-de-la-charite/tresors-de-la-tradition/gregoire-le-grand